

**Présentation des trois grands axes contenus dans la publication :**

**ART, CULTURE & CREATION.  
Propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève**

**Rassemblement des artistes et acteurs culturels.  
Ed. LABOR ET FIDES, Genève, 2009**

**INTRODUCTION PAR DANIEL WOLF**

**LA CREATION**

Les grandes œuvres nous enseignent que l'universalité s'adosse à l'identité.

Pour soutenir cette affirmation, je ne prends pas grand risque en nommant Shakespeare, Kafka, Bach, les Marx Brothers, Bergman, Fellini, David Lynch... (Chacun peut continuer sa propre liste mentalement, selon ses préférences...)

L'enracinement est une ressource pour l'artiste - parmi d'autres, bien sûr.

A l'inverse, toute communauté (linguistique, territoriale, nationale, etc.) a besoin de ses artistes – petits et grands - pour se connaître elle-même.

Ceux d'entre nous qui voyagent en Europe, qu'ils soient d'ici ou de là-bas, lorsqu'ils reviennent de leur visites nous répètent à quel point ils sont frappés du fait que la Suisse a très peu bougé, en comparaison des grands centres européens.

Le tourisme vers la Suisse offrira-t-il bientôt un dépaysement dans le passé ? A l'image d'un voyage en Transylvanie ?... Serons-nous l'Archipel des Açores du centre de l'Europe ?

Notre lenteur nationale, objectivement constatée et dont certains se déclarent si satisfaits, mais qui tout de même pose question, a-t-elle un rapport avec la place insuffisante que notre pays, nos mentalités, nos autorités, nos administrations et parfois nous-mêmes artistes et acteurs culturels, laissons à la production d'œuvres nouvelles ?

Des œuvres de qualité ou des œuvres en quantité ? L'un n'ira pas sans l'autre.

En effet, lorsqu'on souhaite qu'une pyramide s'élève très haut dans le ciel, on conçoit qu'il faut la doter d'une base large. Cette image simple pour affirmer que si l'on souhaite réellement accroître la qualité de nos productions artistiques et aligner les chefs d'œuvre, il faut disposer d'une base conséquente : donc large et diversifiée. Oui, nous avons besoin d'un grand nombre d'artistes et d'une abondance de créations. Connais-toi toi-même dit le Sage. On peut ajouter : Connais-toi toi-même pour avancer...

Au-delà de la nécessaire conservation du patrimoine, qui nous renseigne utilement sur ce que nous sommes et d'où nous venons, il est clairement apparu dans nos débats et travaux du RAAC, que les conditions offertes à la création d'œuvres nouvelles ne sont pas à la hauteur de nos besoins et de nos ambitions.

Daniel Wolf

**Forum « art, culture et création, 3<sup>ème</sup> session – Genève, le 16 mai 2009**

**Présentation des trois grands axes contenus dans l'ouvrage :**

## **ART, CULTURE & CREATION. Propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève**

**Rassemblement des artistes et acteurs culturels.  
Ed. LABOR ET FIDES, Genève, 2009**

### **1. LA CREATION**

**Par Michèle Pralong**

On va vous présenter brièvement - sans trop s'appesantir pour que vous gardiez un certain plaisir à la lecture du livre que Gabriel de Montmollin vous a présenté tout à l'heure - les trois points que nous avons conservés pour faire des propositions dans cette troisième partie du Forum. Nous n'avons pas gardé toutes les pistes, tous les chantiers, toutes les idées excellentes - tous les combats, toutes les disputes - que l'on a eus au cours de ces derniers mois. On a essayé de structurer la publication qui paraît aujourd'hui en trois points :

Il y a d'abord un point qui est artistique et c'est celui dont je vais vous parler, il y a un point social et un point politique.

Il s'agit de :

- Renforcer le soutien à la création artistique
- Améliorer le statut social de l'artiste
- Demander que les instances subventionnantes genevoises soient un peu rééquilibrées dans leur mission et leur soutien

Commençons par cette idée de renforcer la création à Genève et d'obtenir que Genève devienne non seulement une Ville de culture, mais peut-être une cité de création. On sait que Genève accorde beaucoup d'argent à la culture mais un déséquilibre a mis en évidence, lors de la 1<sup>ère</sup> session du Forum, par le professeur Varone qui a des chiffres sur la table: sur les 300 millions que l'Etat et la Ville accordent chaque année à la culture, il calculait qu'un 10 % environ était dédié à la culture non institutionnelle. On peut encore ajouter à ces 10 % ce qui relève de la création dans les institutions. Il y a ainsi un déséquilibre entre le patrimoine, les musées, les écoles, l'administration et ce qui va directement à la création. C'est assez patent à Genève, notamment dans l'architecture et par exemple, la musique. Il n'est évidemment pas question de venir mordre sur l'argent, sur la subvention qui est accordée au patrimoine. Ce sont des allers-retours constants qui existent entre le socle du patrimoine, de la conservation des pratiques et de l'entretien des répertoires et ce qui relève de la création d'aujourd'hui et du geste des artistes. Le geste d'un auteur, qu'il soit musicien, poète, architecte, cinéaste, vidéaste, bédéaste... c'est ce geste-là qui fonde tout ce qui peut devenir culture. Et il importe de le soutenir davantage.

Comment fait-on pour soutenir la culture ? Il faut premièrement une volonté politique, il faut des outils de soutien financier et il faut des espaces.

**Les outils de soutien à la création** : ce sont des subventions, des prix, des bourses, des résidences... Lors de la 1<sup>ère</sup> session, un état des lieux de chaque discipline avait été fait (résultats de l'analyse sur le site Internet du RAAC : [www.raac.ch](http://www.raac.ch)); je pense que l'on pourrait continuer là à comparer assez utilement ce qu'il se passe dans certaines disciplines pour l'exporter dans d'autres disciplines.

Dans le livre, on a fait état d'un certain nombre d'avancées par rapport à ces outils de soutien sur des projets qui sont en train de se développer de manière assez favorable, comme par exemple :

- La Fondation romande pour le cinéma
- La Nouvelle Comédie (à l'état de concours actuellement)
- Le Pavillon de la danse
- La Maison de la Littérature
- La Plateforme de consultation pour le Livre, qui existe déjà

Ce sont des exemples qui montrent comment on peut fonder des plateformes de soutien à la création qui soient à la fois pérennes et assez souples pour continuer à évoluer avec les arts eux-mêmes et les gestes de création qui sont en constante transformation.

A ces outils de subventionnement public s'ajoutent évidemment les fondations privées et le mécénat, apport absolument indispensable.

Une piste avait été abordée lors de l'atelier sur le financement que nous n'avons pas reprise ici car elle est techniquement assez compliquée, mais il faudrait penser à développer des mesures fiscales d'incitation pour le mécénat.

### **Les lieux**

Vous savez tous que depuis deux, trois ans, de nombreux espaces autogérés ont fermés, qu'il y a un espèce de rétrécissement sur ces espaces-là. Depuis le 2<sup>ème</sup> Forum, beaucoup de travail a été fait à partir de l'atelier sur l'urbanisme ; ce sont des questions sur lesquelles le Forum a beaucoup avancé.

Avec cette idée de soutenir la création, à travers ces différentes mesures, nous avons proposé quatre grandes idées-forces sur ce soutien:

### **La première proposition, c'est d'inscrire la création dans le corps législatif de Genève**

Il est question-là d'un geste politique.

La constituante travaille, il y aura une nouvelle constitution pour Genève. Il faut que le soutien à la culture, et spécifiquement le soutien à la création apparaisse dans la nouvelle constitution. Il faut qu'en lisant cette constitution, on comprenne que la culture et la création sont des piliers fondamentaux de la République.

Il y a ensuite la loi cantonale sur la culture qui devra préciser de quelle manière soutenir la culture et la création. Des règlements d'application devront être rédigés de manière à rendre concret et pratique l'application de cette loi.

On peut imaginer que suite à ces transformations, suite aux futurs textes législatifs, suite à ces changements dans les idées, un Département de la culture pourrait être ouvert, ce qui permettrait de développer un rapport un peu plus fort entre Genève et la vie culturelle.

Vous le savez, actuellement, c'est un service - intégré dans le cadre du Département de l'instruction publique - qui est un petit peu noyé dans cet immense Département. On peut rêver à l'instauration d'un Département de la culture.

## La deuxième proposition : trouver de nouvelles ressources pour la création

Puisqu'il y a déséquilibre entre le soutien au patrimoine, à l'administration, à la conservation et le soutien à la création et qu'il ne s'agit pas de « déshabiller Paul pour habiller Pierre », il faut trouver de nouvelles ressources et les attribuer à la création.

Nous avons ici posé quatre pistes qui ne sont pas cumulatives ; ce sont des mécanismes possibles, des élans et, évidemment, ce ne sont pas des solutions clés en main ; il s'agirait, si les autorités s'y intéressent, de développer ces solutions.

Il s'agirait de :

1. Destiner 1 % du budget global de l'Etat à la culture, ce qui permettrait d'augmenter la part actuelle qui représente 0,7 %.
2. Rediriger un centime par franc sur les recettes fiscales des impôts ordinaires, ce qui permettrait, d'après les calculs que l'on a pu faire, de doubler l'apport actuel.
3. Trouver de l'argent dans la culture elle-même ; c'est-à-dire, de proposer aux spectateurs, aux auditeurs et aux personnes qui consomment de la culture de payer de manière volontaire un peu plus leur billet ; et que cette marge qu'ils décideraient volontairement d'attribuer à leur billet, soit reversé pour la culture et spécifiquement pour la création. C'est une tentative un peu comme ce qui existe dans le transport aérien: parfois on peut payer plus cher son billet pour le développement durable.
4. Prélever un impôt sur la publicité par voie d'affichage commercial.

## Proposition n°3 : Créer un outil d'analyse informatique du financement culturel

Avec la troisième proposition - et cela a provoqué beaucoup de discussion entre nous - il s'agirait de créer un outil d'analyse informatique du financement culturel. On a pu appeler ça un observatoire ; et l'on a pu croire qu'il s'agissait d'un « gros machin ». Il s'agit au fond de traiter la masse d'informations que tous les artistes et acteurs culturels doivent adresser aux institutions subventionnantes, avant et après un projet, et qui parfois restent non réunies, non traitées.

L'idée est de rassembler toutes ces informations de manière à pouvoir lire la manière dont l'argent est dépensé et utilisé. Pour information, du côté du cinéma, le fonds Régio a mis en place un outil d'analyse de ce type-là, l'*observatoire Régiofilms*. Il fonctionne assez bien. Et les milieux chorégraphiques ont eux aussi développé depuis trois ans un *observatoire des financements de la danse*.

Cet outil informatique, outre cette fonction d'analyser la manière dont l'argent est attribué ou utilisé, permettrait d'introduire un portail *extranet* unique : toutes les demandes faites par les artistes et acteurs culturels pourraient se faire par un même biais ; il n'y aurait plus besoin de faire plusieurs demandes à toutes les instances subventionnantes. C'est quelque chose qui a été fait en Belgique et qui a beaucoup diminué la charge bureaucratique qui accable parfois les artistes.

A ce sujet, je voudrais juste signaler que depuis l'introduction de la LIAF, (loi sur les indemnités et aides financières) la charge bureaucratique se sent très fortement du côté des artistes et acteurs culturels et elle se ressent aussi beaucoup du côté des instances subventionnantes, ce qui complique passablement le subventionnement.

Ainsi grâce à cet instrument, on aurait peut-être un moyen d'empêcher cette prolifération dévorante de la bureaucratie du côté des artistes et l'on aurait une vision plus claire de ce qui se fait sur le plan du financement.

## **La proposition n° 4 concerne les espaces et elle demande d'intégrer la culture et la création dans les projets urbains**

Il s'agirait là d'entrer dans les processus de planification territoriale, dans les aménagements de quartier pour faire passer l'idée que la culture est aussi à prévoir quand on pense la ville. Et qu'on propose des « plans culturels » comme il existe des « plans paysage » ou des « plans transport » ; que dans chaque nouveau quartier qui est élaboré, les urbanistes, les architectes, les autorités pensent aux équipements culturels, qu'il s'agisse de lieux de travail – ateliers, studios – de lieux de présentation ou même des logements d'artistes.

Il importe évidemment de penser ces « plans culturels » en intégrant les espaces autogérés qui représentent une force extrêmement importante de Genève et j'insiste ici sur certains espaces autogérés qui ont développé une force de travail, et dont la stabilité est aujourd'hui mise en danger : des lieux comme l'Usine Kugler, Mottattom, les ateliers de la SIP, le Théâtre de la Parfumerie sont menacés de disparaître ; il importe de leur offrir des conventions et des prix qui restent adaptés à leur mode de fonctionnement.

Ce changement dans les esprits - qu'en développant le territoire on pense à la culture -, passerait évidemment par de la concertation. Sandro Rossetti invité dans une commission consultative : c'est une première réussite. Et il faut continuer à développer d'autres plateformes de discussion sur la place de la culture dans la ville.

Une autre piste concernant les espaces consiste à assouplir les règlements concernant les zones industrielles puisque pour l'instant les zones industrielles préconisent l'établissement de l'industrie et de l'artisanat. On pourrait moyennant un ajustement juridique assez léger, semble-t-il, ajouter les activités culturelles à ces zones industrielles.

Voilà pour ce qui est du soutien accru que l'on souhaite pour la création :

- Inscrire la culture et la création dans les textes de loi
- Trouver des nouvelles ressources
- Développer un outil informatique pour alléger la bureaucratie et permettre aux responsables politiques d'avoir une vision complète de leur politique de financement dans chaque secteur. Inclure les espaces culturels dans l'aménagement du territoire.

Michèle Pralong

*Intervention de Natacha Jaqueroth lors de la 3<sup>ème</sup> session  
du Forum « art, culture et création »  
le 16 mai 2009 au Théâtre Am Stram Gram*

En lien avec la revendication du point I qui propose de considérer la création comme une priorité en matière de politique culturelle, nous posons comme II<sup>e</sup> point essentiel, la question du **statut social des artistes et acteurs culturels**.

Comme toute chose dans la vie, à part la pluie, la neige et les comètes, une œuvre d'art ne tombe pas du ciel.

De la conception d'une œuvre jusqu'à sa réalisation, sa promotion et sa diffusion, c'est toute une chaîne d'activités, de professions et de personnes impliquées qui sont en jeu.

Lors des deux précédents forum nous avons développé en détail les différents statuts et les formes d'emploi qui régissent l'organisation du travail. Je rappelle juste que la majorité des artistes et acteurs culturels fait partie de la catégorie des travailleurs dits atypiques : contrats CDD de courte durée, temps partiel, indépendance. On observe aussi les emplois multiples et des situations où l'artiste n'a pas de véritable statut pour son activité artistique.

Comme l'a brillamment exposé le sociologue Pierre-Michel Menger lors de la précédente session du Forum, cette organisation du travail par projet est un gain fantastique pour l'économie de la diversité, de la variété de l'offre culturelle, mais elle a un coût social élevé: le risque est transféré sur l'individu.

Dans le cadre du Forum, à partir des lacunes reconnues en matière de sécurité sociale, nous nous sommes attelés à élaborer un projet concret qui figure aujourd'hui dans cette publication et qui est la **Proposition n°5** : Améliorer par un projet pilote la prévoyance professionnelle des artistes et acteurs culturels.

Je rappelle que celle-ci est issue des travaux de l'atelier statut social des artistes et acteurs culturels et qu'elle a été présentée comme piste en octobre dernier.

Vous trouverez dans ce petit livre le développement de cette proposition.

Brièvement, le RAAC sollicite les autorités genevoises compétentes afin qu'elles mettent en place un essai grandeur nature, sur quatre ans, d'un modèle de protection sociale des artistes et acteurs culturels.

Cette proposition résulte d'un état des lieux partant de la connaissance des pratiques professionnelles de toutes les disciplines artistiques et des lacunes et problématiques respectives. Et nous avons choisi de traiter cette thématique de manière transversale en ne laissant personne de côté.

Elle met l'accent sur différents points importants et qui sont liés :

Il s'agit :

- De réfléchir au moyen de mieux informer les artistes et acteurs culturels du fonctionnement des assurances sociales
- De les sensibiliser à l'importance de leur protection sociale
- De faciliter les démarches pour les employeurs et les artistes
- Et d'obtenir des autorités subventionnantes des mesures d'encouragement administratives et financières

Sur ce point, le RAAC demande aux autorités genevoises compétentes

- D'étudier de quelle manière les collectivités publiques pourraient participer au financement des cotisations sociales lorsque que celles-ci attribuent un soutien financier

Partant du fait que le financement des projets artistiques résulte d'un montage financier provenant de fonds publics et complétés par des fonds privés, il serait également souhaitable de solliciter des partenaires comme des fondations privées.

Je tiens à dire que sur l'élément de la participation financière, il va sans dire qu'il ne s'agit en aucun cas de prélever des montants sur les budgets dévolus à la création.

Nous souhaitons que des solutions innovantes puissent se développer par les départements compétents en la matière.

Je tiens aussi à signaler que ce projet pilote met en évidence la nécessaire collaboration des différents partenaires : collectivités publiques, secteurs privés, employeurs et travailleurs.

D'autres éléments importants concernant les conditions sociales sont signalés dans la publication.

Pour la suite, nous resterons attentifs au développement et à l'amélioration que pourrait connaître la sécurité sociale des artistes au niveau national.

Mais, dans tous les cas, il est impératif d'agir aussi au niveau local.

Nous attendons donc un engagement de la part des autorités.

Nous souhaitons que Genève initie une telle démarche, novatrice, au carrefour entre la culture et le social. Genève pourrait donner l'exemple et ensuite bien sûr, il s'agirait de s'atteler à ce que cette démarche puisse s'étendre au-delà de nos frontières cantonales.

Lors de la 1<sup>ère</sup> session, j'avait dit que nous souhaitons prendre le taureau par les cornes.

Nous l'avons pris.

Nous ne le lâcherons pas tant que nette et pérenne amélioration s'en suive.

*Natacha Jaquerod, Genève le 16 mai 2009*



Forum « art, culture et création » 3<sup>ème</sup> session – Genève, le 16 mai 2009

## QUE LES POUVOIRS PUBLICS TROUVENT UN NOUVEL ÉQUILIBRE

Par Christine Ferrier

### Petit rappel :

1996 : le Grand Conseil adopte une loi proposée par le Conseil d'État sous l'impulsion de Dominique Föllmi, la LAEC (loi sur l'accès et l'encouragement à la culture). C'est un signal très clair du Parlement.

En dépit de cela, le règlement d'application que le Conseil d'État devait rédiger n'a jamais vu le jour. Donc, nous sommes en quelque sorte devant une loi-fantôme.

Onze ans plus tard, février 2007 : patatra ! L'État est sur le point de transférer à la Ville de Genève sa responsabilité en matière de culture...

Que s'est-il passé ? Comment a-t-on pu en arriver là ?

Historiquement, à Genève comme ailleurs, la politique culturelle se fonde sur des bases géographiques, principalement communales ;

Mais c'est surtout le grand déséquilibre entre rôles et responsabilités de l'État et de la Ville de Genève qui apparaît :

- déséquilibre financier :
  - la Ville finance 70% de l'offre culturelle sur le territoire du canton, alors qu'elle abrite moins de la moitié de sa population.
  - Si on fait un petit zoom arrière pour regarder l'agglomération (770'000 habitants), on voit que seuls 25% des contribuables, à travers leurs impôts, participent au financement de l'offre culturelle.
  
- Je rappelle que:
  - a. la Ville accorde à la culture 225 millions par année, soit 20% de son budget ;
  - b. alors que l'État dépense 56 millions, soit 0,72% de son budget.....pauvre État !

Nous sommes là pleinement dans la logique géographique : dès le moment où la majorité des structures culturelles se trouvent en ville de Genève, c'est celle-ci qui supporte la plus grande partie de la charge financière. C'est ainsi que : la Ville de Genève se retrouve « propriétaire » de plusieurs institutions de portée régionale, voire internationale, sans que l'État, même de façon symbolique ne mette, ne serait-ce que 3 miettes dans l'escarcelle !

Conséquence majeure de cette situation :

- L'État ne peut jouer qu'un rôle très secondaire, voire de figuration, dans l'élaboration et la coordination des politiques culturelles. Si secondaire, qu'il a pensé se débarrasser du sujet purement et simplement !

On le voit, il faut donc répartir les rôles et responsabilités de manière plus équilibrée :

- L'État devrait assumer pleinement un rôle de coordination des politiques culturelles. Mais il lui faudra, pour crédibiliser sa nouvelle position, augmenter substantiellement son budget pour la culture. Mesdames, Messieurs les députés, vous aurez là une chance extraordinaire de montrer la place que vous souhaitez accorder à la culture dans notre organisation cantonale.

Ici, il faut insister sur un point :

- Si nous demandons à l'Etat de s'engager davantage, cela ne veut pas dire que nous demandons à la Ville de Genève d'en faire moins !

Venons-en donc aux propositions du RAAC pour favoriser un nouvel équilibre entre les pouvoirs publics :

### **Proposition No 6 : INCITER L'ÉTAT À ASSUMER SON RÔLE EN MATIÈRE DE CULTURE.**

Contrairement à l'idée qu'à eue le Conseil d'Etat il y a deux ans (supprimer la culture de son champ opérationnel), nous souhaitons que soit renforcé le rôle de l'État. Lors du 2<sup>ème</sup> Forum, tous les partis ont, sans doute pour des raisons très diverses et très variées, souhaité ce renforcement. Oui, le RAAC souhaite l'élaboration d'un cadre, une sorte de projet cantonal pour la culture, établi en partenariat avec les communes et les professionnels, qui pourrait servir de guide, de référence pour l'ensemble des pouvoirs publics devant définir des politiques culturelles.

Cela suppose 2 choses :

- que ce rôle que nous souhaitons pour l'Etat soit inscrit dans la future Constitution cantonale (à ce sujet, le RAAC vous donnera rendez-vous dès la rentrée pour une mobilisation autour d'un projet d'articles constitutionnels) ;
- comme je l'ai dit plus haut, que le législatif donne enfin les moyens de son ambition au Conseil d'Etat.

Le canton pourrait alors assumer pleinement un rôle de coordination, alors que :

- l'inévitable imbrication des politiques municipales ;
- la portée régionale de beaucoup de productions rendent ce rôle absolument crucial.

### **Proposition No 7 : INCITER L'ETAT À S'ENGAGER DANS CERTAINES INSTITUTIONS CULTURELLES.**

Certaines institutions de portée régionales voire internationales sont majoritairement voire exclusivement subventionnées par la Ville de Genève.

Citons : Le Grand Théâtre, les Musées d'Art et d'Histoire, la Bibliothèque de Genève, la Comédie de Genève, le Musée d'Ethnographie.

Il paraît logique que l'État fasse son entrée comme subventionneur ou renforce considérablement son rôle en apportant des fonds supplémentaires dans ces institutions. Car comme je l'ai déjà dit, il ne suffit pas de s'attribuer un rôle pour être crédible ! Il faudra que le canton apporte des fonds supplémentaires significatifs.

Mais attention ! Il ne s'agit pas ici de revendiquer un transfert de charges à l'envers ! Mais au contraire, de permettre une vraie collaboration entre Ville et État.

### **PROPOSITION No 8 : Inciter toutes les communes genevoises à participer au soutien des projets culturels d'ampleur régionale**

Il faut en finir avec la logique du territoire communal : il faut en finir avec la politique qui consiste à payer pour ce qui est sur son territoire et c'est tout ! Ou de ne rien payer du tout quand il n'y a pas d'équipement culturel sur le territoire de la commune. Il faut également en finir avec cette injustice qui consiste à faire supporter par les seuls contribuables résidant en Ville de Genève les impôts qui financent des institutions rayonnant au-delà de nos frontières. Autrement dit, si le public d'un lieu culturel est multicommunal, son soutien financier doit l'être aussi.

Il faut donc que toutes les communes participent au financement de l'offre culturelle à Genève. C'est aussi une question de solidarité. Et c'est surtout une question de principe ! Aucune commune, même la plus reculée, ne devrait considérer que la culture est l'affaire du voisin.

L'espoir commence, timidement à naître avec la loi récemment votée au Grand Conseil dont nous parlera plus tard M.Serge Dal Busco, Président de l'Association des communes genevoises.

Le RAAC a retenu 8 propositions. Certaines ont été laissées sur le bas-côté, non par manque d'intérêt, mais essentiellement par manque de temps, parfois aussi parce que les sujets étaient trop vastes...

Il règne depuis 2 ans dans ce Forum un esprit de **DIALOGUE**, de **CONCERTATION** et de **RESPECT MUTUEL**. Nous ne sommes pas peu fiers de pouvoir en faire constat aujourd'hui, d'autant que le Forum a été proposé par le RAAC en réaction à une (presque) décision d'une brutalité sans précédent (cf. le transfert de charges).

D'autres brutalités ont émaillé ces deux ans : les crises du Musée d'Ethnographie (antérieure, j'en conviens), du Grand Théâtre, de la Bâtie, et maintenant des Musées d'Art et d'Histoire ont toutes un point commun : on s'attaque à une personne avec une violence inouïe, et c'est l'institution toute entière qui se trouve à terre.

Le RAAC espère que l'esprit qui aura régné sur le Forum donnera à ceux qui ont la lourde charge de prendre des décisions, l'envie de traiter la culture avec le discernement, la délicatesse et le respect attendus. Et pourquoi pas... avec un peu d'élégance aussi... MERCI !

Christine Ferrier

16 mai 2009